



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

Programme international d'information médicale et de dialogue

50 questions et réponses

pour les patients, leurs proches, les ONG et les professionnels

Accès médical international | Information pour les patients et les familles |

Dialogue institutionnel | Éducation médicale professionnelle



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

Introduction

JY Healthcare Group Sdn Bhd (JY HCG) met en place un **Programme international d'information médicale et de dialogue** destiné aux patients, à leurs proches, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux associations de patients ainsi qu'aux professionnels de santé et autres parties prenantes institutionnelles.

Le programme vise à améliorer l'accès à une information médicale institutionnelle, compréhensible et traçable, ainsi qu'à faciliter le dialogue entre les patients, leurs familles et des établissements ou professionnels de santé reconnus.

Les sessions pourront être organisées **une à deux fois par mois**, en fonction du calendrier publié par JY HCG. Des sessions distinctes pourront être proposées en **anglais et en chinois**, avec une participation ouverte depuis la Malaisie et d'autres pays.

Les dates, horaires, thèmes, intervenants et modalités d'inscription seront publiés sur le site officiel de JY HCG.

JY HCG n'est **ni un hôpital, ni une clinique, ni un cabinet médical et n'exerce pas la médecine**. Son rôle relève de l'information, de l'accès institutionnel et de la coordination avec les établissements et professionnels de santé concernés.

PARTIE I — LE PROGRAMME ET LE DIALOGUE INSTITUTIONNEL

1. Quel est l'objectif principal du programme ?

L'objectif est de permettre aux patients, à leurs proches et aux organisations concernées de mieux comprendre les ressources médicales disponibles, les parcours possibles et les modalités d'accès aux établissements de santé.

Le programme vise avant tout à **réduire l'asymétrie d'information** et à permettre à chacun de disposer d'éléments plus clairs avant toute démarche médicale.

2. À quelle fréquence les sessions seront-elles organisées ?

JY HCG prévoit, selon les thèmes et la disponibilité des intervenants, **une à deux sessions en ligne par mois**.

Le calendrier officiel sera publié sur le site de JY HCG.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

3. Les sessions seront-elles ouvertes à l'international ?

Oui.

Les sessions pourront accueillir des participants de Malaisie et d'autres pays, sous réserve des modalités propres à chaque session.

4. Les sessions seront-elles proposées en plusieurs langues ?

Oui.

JY HCG prévoit notamment des sessions distinctes en **anglais et en chinois**, afin de faciliter l'accès à l'information pour différents publics internationaux.

5. Comment connaître les prochaines sessions ?

Les dates, horaires, thèmes, intervenants et informations d'inscription seront publiés sur le site officiel de JY HCG.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire directement selon les modalités indiquées.

6. Qui peut participer ?

Le programme peut être ouvert aux :

- patients ;
- proches et membres de la famille ;
- ONG et associations de patients ;
- professionnels de santé ;
- chercheurs et universitaires ;
- représentants institutionnels ;
- autres personnes souhaitant comprendre les ressources médicales présentées.

Les conditions de participation peuvent varier selon le thème de chaque session.

7. Les participants peuvent-ils poser des questions ?

Oui.

Les sessions peuvent comprendre une présentation institutionnelle, une partie d'information médicale générale, une séance de questions-réponses et, lorsque cela est approprié, un dialogue ouvert avec les participants.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

8. Les questions des patients peuvent-elles être prises en compte dans les prochaines sessions ?

Oui.

Les questions récurrentes ou pertinentes peuvent contribuer à l'évolution du cadre d'information de JY HCG, sous réserve de la protection des données personnelles et du respect des limites médicales et institutionnelles.

9. Pourquoi organiser également des réunions de dialogue ?

Parce que l'information médicale ne se limite pas à la transmission d'un document.

Le dialogue permet de clarifier les questions, d'identifier les incompréhensions et d'améliorer la qualité de la communication entre les patients, leurs familles, les organisations et les institutions concernées.

10. Le programme constitue-t-il une consultation médicale ?

Non.

Les informations communiquées dans le cadre du programme ne remplacent pas une consultation, un examen clinique, un diagnostic ou une décision médicale prise par un professionnel de santé habilité.

PARTIE II — MÉDECINS, PROFESSEURS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ

11. Qui peut intervenir lors des sessions ?

Selon le sujet, JY HCG peut inviter des médecins spécialistes, professeurs, chercheurs ou autres professionnels qualifiés provenant d'établissements médicaux ou universitaires reconnus.

12. Le programme est-il exclusivement consacré à l'Hôpital Haifu ?

Non.

JY HCG adopte une **approche multi-institutionnelle**.

Le programme peut présenter différentes institutions médicales et différents domaines de spécialisation, selon les besoins d'information du public.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

13. Quel est le rôle de l'Hôpital Haifu dans ce dispositif ?

L'Hôpital Haifu constitue une ressource institutionnelle importante pour les personnes recherchant des informations relatives à sa technologie HIFU et aux parcours médicaux relevant de ses compétences.

14. JY HCG pratique-t-il lui-même le HIFU ?

Non.

JY HCG ne pratique aucun acte médical.

Lorsqu'une demande concerne spécifiquement la technologie HIFU brevetée associée à l'Hôpital Haifu, les questions médicales et l'évaluation de l'éligibilité relèvent de l'établissement médical et de son équipe clinique.

15. JY HCG peut-il déterminer si un patient est éligible au HIFU ?

Non.

JY HCG peut faciliter la transmission des informations et des documents nécessaires à l'établissement concerné.

La détermination de l'indication ou de l'éligibilité relève du professionnel ou de l'équipe médicale compétente.

16. D'autres hôpitaux peuvent-ils être présentés ?

Oui.

Le site et les programmes de JY HCG peuvent présenter plusieurs établissements médicaux et différentes ressources spécialisées.

17. Shanghai International Medical Center (SIMC) peut-il être présenté ?

Oui.

SIMC peut être présenté comme l'une des ressources médicales institutionnelles accessibles dans le cadre de l'écosystème international de JY HCG, selon les domaines concernés et les informations institutionnelles disponibles.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

18. Les médecins ou professeurs peuvent-ils présenter leurs domaines de spécialisation ?

Oui.

Une session peut être consacrée à un domaine médical précis et permettre à un professionnel invité de présenter, de manière générale, les connaissances, les parcours de prise en charge ou les ressources disponibles dans son domaine.

19. Une présentation par un médecin signifie-t-elle qu'un traitement est recommandé à tous les participants ?

Non.

Une présentation institutionnelle ou scientifique ne constitue pas une recommandation médicale individuelle.

Chaque situation clinique doit être évaluée séparément.

20. JY HCG garantit-il les résultats d'un traitement présenté lors d'une session ?

Non.

Aucun résultat clinique individuel ne peut être garanti par JY HCG.

Les résultats, indications, risques, limites et alternatives doivent être appréciés par les professionnels de santé compétents.

PARTIE III — HAIFU, HIFU ET RESSOURCES MÉDICALES

21. Pourquoi l'HIFU est-il présenté comme un parcours spécifique ?

Parce que l'HIFU constitue une technologie médicale spécialisée et que les questions relatives à son indication, à sa faisabilité et à son utilisation doivent être traitées dans le cadre de l'établissement médical compétent.

22. Pourquoi les demandes HIFU sont-elles orientées vers Haifu ?

Lorsque la demande concerne spécifiquement la technologie HIFU brevetée associée à Haifu, JY HCG peut faciliter la communication avec l'Hôpital Haifu afin que les informations pertinentes puissent être transmises à l'équipe concernée.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

23. JY HCG peut-il promettre qu'un patient pourra recevoir un traitement HIFU ?

Non.

La possibilité d'un traitement dépend notamment de la situation médicale du patient, des examens disponibles, des caractéristiques de la maladie ou de la lésion et de l'évaluation de l'équipe médicale.

24. JY HCG peut-il promettre une durée précise de séjour ?

Non.

Toute durée de séjour ou de parcours annoncée à titre indicatif ne constitue pas une garantie individuelle.

Elle peut dépendre de l'évaluation médicale, des examens, du traitement et de l'évolution de la situation du patient.

25. JY HCG peut-il garantir un retour à domicile sous trois à sept jours ?

Non.

Une telle durée ne peut être présentée comme une garantie générale.

Le calendrier réel dépend de la situation individuelle et des décisions de l'équipe médicale.

26. JY HCG peut-il présenter les coûts indicatifs communiqués par un établissement ?

Oui, lorsque les informations sont officiellement disponibles et présentées comme **indicatives et non contractuelles**.

Le coût final doit être confirmé par l'établissement concerné et peut dépendre de nombreux facteurs médicaux et logistiques.

27. Les informations médicales publiées sur le site remplacent-elles l'avis d'un médecin ?

Non.

Elles ont pour objectif de faciliter la compréhension et l'accès à l'information.

Elles ne remplacent pas un avis médical personnalisé.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

28. Le patient doit-il accepter une orientation vers un établissement présenté par JY HCG ?

Non.

Le patient conserve son autonomie et son droit de choisir son parcours médical, sous réserve des contraintes médicales, réglementaires et pratiques applicables.

29. JY HCG travaille-t-il exclusivement avec Haifu ?

Non.

JY HCG peut travailler avec différents établissements médicaux et ressources spécialisées.

L'objectif est de faciliter l'accès à des ressources pertinentes, et non de créer une exclusivité médicale générale.

30. Pourquoi présenter plusieurs établissements ?

Parce que les besoins médicaux diffèrent selon les patients.

Une approche multi-institutionnelle permet de présenter différentes ressources et de mieux distinguer les domaines de compétence, sans préjuger de la décision médicale finale.

PARTIE IV — PATIENTS ET FAMILLES

31. Pourquoi un patient devrait-il participer à une session ?

Pour obtenir une meilleure compréhension générale d'un domaine médical, d'un établissement, d'une technologie ou d'un parcours international de soins avant d'entreprendre une démarche individuelle.

32. Un membre de la famille peut-il participer à la place du patient ?

Oui.

Les proches jouent souvent un rôle important dans la compréhension des informations et dans l'organisation pratique d'un parcours médical international.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

33. Le patient peut-il demander des informations supplémentaires après une session ?

Oui.

Selon le sujet, JY HCG peut indiquer les prochaines étapes institutionnelles, les documents nécessaires ou le canal approprié pour poursuivre la demande.

34. Que se passe-t-il lorsqu'un patient souhaite consulter un établissement ?

JY HCG peut, dans le cadre de son rôle, faciliter la transmission des informations et documents pertinents à l'établissement concerné.

L'évaluation médicale et la décision clinique restent du ressort de l'établissement et des professionnels compétents.

35. Le patient peut-il transmettre ses rapports médicaux ?

Oui, lorsque cela est nécessaire pour permettre une première communication avec l'établissement concerné et dans le respect des règles applicables à la protection des données personnelles.

36. Quels documents peuvent être demandés ?

Selon la situation, il peut notamment être demandé :

- des comptes rendus médicaux ;
- des résultats d'examens ;
- des rapports d'imagerie ;
- des informations relatives aux traitements antérieurs ;
- d'autres documents pertinents pour l'évaluation institutionnelle.

La liste exacte dépend du cas et de l'établissement concerné.

37. JY HCG établit-il un diagnostic ?

Non.

JY HCG ne se substitue pas à un médecin et ne pose pas de diagnostic.

38. JY HCG peut-il recommander un traitement individuel ?

Non.

Toute décision thérapeutique doit être prise par un professionnel de santé compétent après évaluation de la situation individuelle.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

39. Le patient peut-il demander un deuxième avis ?

Oui.

Le patient peut rechercher d'autres avis médicaux conformément à ses droits et aux modalités applicables.

JY HCG peut, lorsque cela relève de son rôle, faciliter l'accès à des ressources médicales institutionnelles appropriées.

40. Pourquoi JY HCG insiste-t-il sur l'autonomie du patient ?

Parce qu'un accès international à l'information médicale doit permettre au patient et à sa famille de comprendre les options disponibles sans transformer l'information en pression commerciale.

PARTIE V — ONG, ASSOCIATIONS ET GOUVERNANCE DE L'INFORMATION

41. Pourquoi JY HCG souhaite-t-il dialoguer avec les ONG ?

Les ONG et associations de patients peuvent disposer d'une connaissance directe des préoccupations des patients et des familles.

Le dialogue institutionnel peut donc contribuer à identifier les besoins d'information et à améliorer la communication.

42. Les ONG deviennent-elles automatiquement partenaires de JY HCG ?

Non.

Toute coopération doit être clairement définie et acceptée par les parties concernées.

43. Une ONG doit-elle recommander JY HCG ou un hôpital particulier ?

Non.

La participation à une session ou à un dialogue ne signifie pas qu'une ONG approuve, recommande ou garantit un établissement, une technologie ou un traitement.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

44. Une ONG peut-elle organiser une session avec JY HCG ?

Oui, sous réserve d'un accord préalable sur le contenu, les intervenants, les modalités et les règles applicables.

45. Les réunions peuvent-elles être organisées sous forme de dialogue ouvert ?

Oui.

Selon le contexte, elles peuvent prendre la forme de conférences, séances d'information, échanges institutionnels, tables rondes ou réunions de dialogue.

46. Les patients peuvent-ils intervenir directement ?

Oui, dans la mesure où le format de la session le permet.

Les questions doivent toutefois respecter les règles de confidentialité, de respect mutuel et de protection des données personnelles.

47. Les témoignages de patients peuvent-ils être publiés ?

Uniquement lorsque les autorisations nécessaires ont été obtenues et que les exigences applicables en matière de confidentialité et de protection des données sont respectées.

Aucun témoignage ne doit être présenté comme une preuve qu'un résultat individuel sera reproduit chez un autre patient.

48. Les logos des ONG ou des hôpitaux peuvent-ils être utilisés sur le site ?

L'utilisation d'un nom, d'un logo, d'une photographie, d'une vidéo ou de tout autre contenu institutionnel doit respecter les droits applicables et, lorsque nécessaire, faire l'objet d'une autorisation appropriée.

49. Le programme est-il un dispositif de recrutement commercial de patients ?

Non.

Le programme est conçu comme un mécanisme d'**information médicale institutionnelle, de dialogue et d'accès aux ressources médicales**, et non comme une plateforme de sollicitation commerciale de patients.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

50. Quel est le principe fondamental du programme ?

Le principe est simple :

Une information fiable doit précéder la décision médicale ; la décision médicale doit rester entre les mains des professionnels compétents ; et le patient doit conserver son autonomie.

JY HCG agit dans cet espace intermédiaire : **faciliter l'accès à l'information, la communication institutionnelle et la coordination, sans se substituer à l'autorité médicale.**

MODÈLE OPÉRATIONNEL

Le programme JY HCG repose sur une architecture institutionnelle claire :

Information → Compréhension → Dialogue → Coordination → Évaluation médicale → Décision du patient

JY HCG peut contribuer aux étapes d'information, de dialogue et de coordination.

L'évaluation clinique, le diagnostic, l'indication thérapeutique, la prescription et le traitement relèvent exclusivement des professionnels et établissements de santé compétents.

STRUCTURE MULTI-INSTITUTIONNELLE

Le programme peut intégrer plusieurs catégories de ressources :

Chongqing Haifu Hospital

Ressource institutionnelle prioritaire pour les demandes portant spécifiquement sur sa technologie HIFU et les parcours médicaux relevant de ses compétences.

Shanghai International Medical Center (SIMC)

Ressource médicale internationale pouvant être présentée selon les spécialités et les besoins d'accès médical concernés.

Autres établissements et spécialistes reconnus

Selon le thème, la demande et la pertinence médicale, JY HCG peut également présenter ou faciliter le dialogue avec d'autres établissements, médecins, professeurs ou ressources spécialisées.



JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

Cette structure n'est pas destinée à créer une hiérarchie entre les établissements. Elle vise à rendre les ressources disponibles **plus lisibles, plus accessibles et mieux structurées** pour les patients internationaux.

PRINCIPES INSTITUTIONNELS FINAUX

JY HCG maintient les principes suivants :

1. Information avant décision.

Aucune démarche médicale sérieuse ne devrait commencer sur la base d'une information incomplète ou trompeuse.

2. La médecine reste médicale.

JY HCG ne pose pas de diagnostic et ne prend pas de décision thérapeutique.

3. Le patient conserve son autonomie.

Aucune participation au programme ne crée une obligation de poursuivre une démarche médicale.

4. Les institutions conservent leurs responsabilités propres.

Chaque établissement et chaque professionnel demeure responsable de ses actes, informations et décisions dans son propre champ de compétence.

5. La confidentialité doit être protégée.

Les informations personnelles et médicales doivent être traitées uniquement dans le cadre nécessaire et conformément aux règles applicables.

6. La coopération doit être transparente.

Les relations institutionnelles doivent être clairement définies et ne doivent pas être présentées de manière trompeuse.

7. Aucun résultat médical ne doit être garanti.

Une information institutionnelle ne constitue jamais une promesse de résultat individuel.

8. Le modèle est non exclusif.

JY HCG peut travailler avec plusieurs établissements et ressources médicales selon les besoins et la pertinence du parcours.



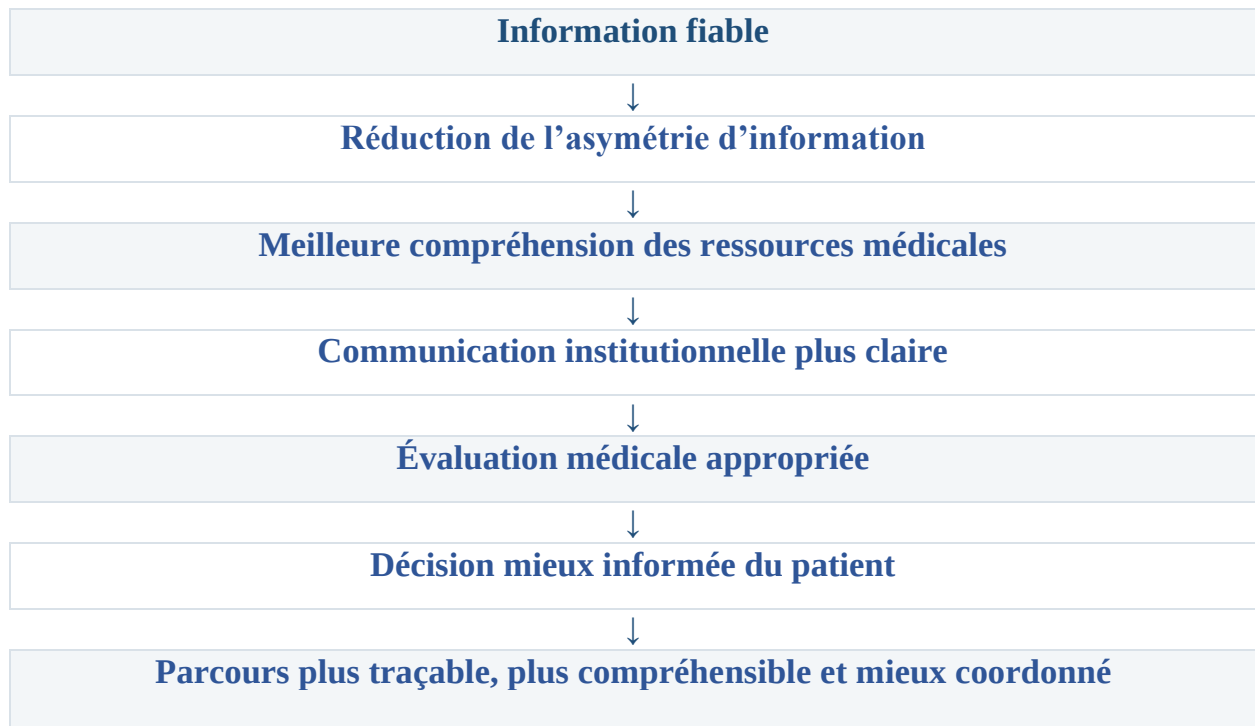
JY HEALTHCARE GROUP SDN BHD (1185177-T)

Email : info@jy-holding.com

Website : www.jy-holding.com

CADRE DE RAISONNEMENT

Le programme peut être compris selon la chaîne suivante :



Cette architecture constitue le principe directeur du **JY HCG International Medical Access & Patient Coordination Framework**.

POSITION INSTITUTIONNELLE DE JY HCG

JY Healthcare Group Sdn Bhd n'a pas vocation à remplacer l'hôpital, le médecin ou le professionnel de santé.

Sa fonction est de créer un cadre permettant aux patients internationaux, à leurs familles, aux ONG et aux institutions concernées de **mieux comprendre, mieux communiquer et mieux accéder aux ressources médicales appropriées**.

L'information éclaire la décision.

La médecine appartient aux professionnels.

Le choix appartient au patient.

La responsabilité appartient à chaque institution dans son propre domaine.